

CHAMPIONNATS DU MONDE JEUNES CHEVAUX DE LANAKEN 2017

1) Les championnats du Monde 2017 des Jeunes Chevaux sont programmés sous l'égide de la F.E.I. et de la W.B.F.S.H. aux dates et lieux suivants :

Saut d'Obstacles à Lanaken (Belgique) du 21 au 24 septembre 2017.

2) Engagements :

La sélection des chevaux de 5 et 6 ans sera effectuée par la SHF et transmise à la FFE qui procédera aux engagements auprès de l'organisateur.

Les engageurs devront saisir leur demande sur FFEcompét pour engagement (cf paragraphe 3).

Les informations données ci-après concernent les championnats de 5 et 6 ans CSO. Pour les autres catégories d'âge, les concurrents devront s'adresser directement à la FFE.

3) Demande de participation sur FFE Compét

Les demandes de participation doivent être saisies en ligne par l'engageur sur le concours n°**2017BE052** avant le **22/08/2017**.

Les engagements définitifs doivent être validés par l'engageur avant le **30/08/2017**.

4) Sélection - engagements définitifs :

Pour être éligibles à la sélection de la SHF, les chevaux devront appartenir au studbook Selle Français, Anglo-Arabe ou cheval de Selle Anglo-Normand, avoir pris part aux épreuves du Cycle Classique, avoir été qualifiés pour les finales nationales de Fontainebleau et être montés par des cavaliers de nationalité française.

Les quotas accordés à la France sont de **12 chevaux de 5 ans et 12 chevaux de 6 ans**.

Les chevaux seront sélectionnés en fonction de leur classement sur **la Ranking list des gains en épreuves jeunes chevaux de la Société hippique française** diffusée sur le site www.shf.eu et **arrêtée au 15 août 2017**.

En cas d'ex-æquo, les chevaux seront départagés en fonction du nombre de parcours sans faute en épreuve de cycle classique qualificative.

En cas de nouvel ex-æquo il sera procédé à un tirage au sort.

En cas de désistement ou de forfait de chevaux sélectionnés, les chevaux remplaçants seront désignés en fonction du classement de la Ranking list.

Des éventuelles Wild Cards pourront être accordées par le comité organisateur selon les critères de classement ci-dessus définis par la SHF.

5) Aides à la participation :

Afin d'inciter à la participation des meilleurs jeunes chevaux français, une aide financière de 900€ sera attribuée aux engageurs (via les comptes engageurs FFEcompét) des chevaux sélectionnés classés dans les 50 premiers de la Ranking list des gains chevaux en épreuves jeunes chevaux de la Société hippique française diffusée sur le site www.shf.eu et **arrêtée au 15 août 2017** et/ou dans les 15 premiers du Championnat SF/AA/CSAN Entiers/Hongres ou Juments de la Grande Semaine de Fontainebleau 2017.

6) Formalités administratives :

Le numéro FEI des chevaux doit être à jour pour 2017.

La détention de **passesports internationaux** est nécessaire pour toute participation à l'étranger. Les cavaliers des chevaux sélectionnés devront déposer leur dossier d'obtention de passeport à Anne DESROUSSEAUX de la FFE au plus tard le **25/08/2017** à FFEcompet, Service Passeport, 9 Boulevard MacDonald - 75019 PARIS

Le dossier de demande de passeport comprendra :

- o Vaccinations à jour
- o le livret signalétique
- o le numéro du compte engageur à débiter ou un chèque de 200 € (à l'ordre de FFE)
- o une photocopie de la carte d'immatriculation du propriétaire du cheval
- o une fiche comprenant le nom, prénom, adresse, téléphone, n° de compte engageur de la personne responsable du cheval.

Pour plus d'informations se référer à (<http://www.ffe.com/toutsavoir/Poneys-Chevaux>).

Tous les chevaux devront avoir reçu une injection de **vaccin antigrippal depuis moins de 6 mois**. Celle-ci doit être suivie d'un rappel dans un délai maximum de 6 mois avec une marge de + ou - 21 jours.